



ORGANISATION DE MANIFESTATION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nom de l'Association ou son représentant

.....
 ☎ fixe ☎ portable.....

Nature de la manifestation

Date de la manifestation

Lieu de la manifestation

Arrêté municipal : (1) - Interdiction de stationner - Autorisation de déviation

Plan cadastral (préciser sur le plan le lieu d'installation du matériel)

Autorisation de buvette (2)

AFIN DE SATISFAIRE AU MIEUX LES ASSOCIATIONS, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR PRENDRE CONNAISSANCE DES POINTS CI-DESSOUS :

1. Faute de réservation dans les délais, la Collectivité se réserve le droit de ne pouvoir satisfaire votre demande.
2. Le matériel devra être rendu en l'état où il vous a été remis.
3. Les bâches de côté des chapiteaux sont mises en place par les utilisateurs et doivent être rangés dans le sac approprié.
4. En cas de manifestations multiples, la décision d'attribution de matériel sera prise par la municipalité.
5. En cas de vent supérieur à 100 Km/h ou neige supérieure à 4 cm – Evacuation du ou des chapiteau(x).

(1) Préciser lieu

Date et signature

(2) Retirer le formulaire au secrétariat

AVIS DU MAIRE :

MERCI DE DEPOSER VOTRE DEMANDE 1 MOIS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION

NATURE DU MATERIEL	QUANTITE SOUHAITEE	QUANTITE MISE A DISPOSITION	LIEU INSTALLATION
PODIUM 6 X 7			
CHAPITEAUX (PRÉCISER SUR LE PLAN CADASTRAL L'EMPLACEMENT DU CHAPITEAU)			
6 X 12			
8 X 5			
8 X 5			
3 X 3			
CHAPITEAUX :			
- BACHE DE COTÉ			
NEONS SOUS CHAPITEAUX			
TABLES			
BANCS			
CHAISES			
SONO PORTATIVE			
COFFRET ELECTRIQUE :			
- PL. VIDON - 36 KVA			
- CLAVELLEE - 16 KVA			
- AUTRE : PUISSANCE kwh			
CLES POUR COFFRET ÉCLAIRAGE + PRISES (TERRAIN EN SABLE PROXIMITE MULTISPORTS)			
BARRIERES (MAXI 100)			
ESTRADES : - 1 M X 1 M X 30 CM DE HAUT (4 UNITES)			
GRILLES D'EXPOSITION : - 10 UNITES			
TOILETTES PUBLIQUES - 1 CABINE - 1 URINOIR			